Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
073-200068997-20240516-2024_05_16_D30-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/05/2024
Publication : 22/05/2024

Arlysère
UNE AGGLO
à votre service

Extrait du registre des délibérations
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Jeudi 16 mai 2024

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce Les Saisies La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Rognaix, Sainte-Hélène-sur-Isère Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 7 mai 2024, s'est réuni le Jeudi 16 mai 2024 à 18h00, en séance publique à la Salle communale à Pallud, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37
Nombre de délégués présents : 47 délégués présents dont 2 suppléants
Nombre de membres représentés : 15

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOUI AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Claudie	TERNOY LEGER
BATHIE (LA)	Joëlle	BANDIERA
BATHIE (LA)	Olivier	JEZEQUEL
BEAUFORT	Séverine	VIBERT
BONVILLARD	Julien	BENARD
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FLUMET	Michel	JOLY
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRIGNON	François	RIEU

MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET

Délégués suppléants présents :

COMMUNE D'ORIGINE	**Prénoms**	**NOMS**
MARTHOD	Virginie	VERNAZ
SAINTE HELENE SUR ISERE	Daniel	BUCHE

Délégués représentés :

Hervé BERNAILLE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-François BRUGNON
Yves BRECHE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-François DURAND
Lysiane CHATEL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Bérénice LACOMBE
Laurent GRAZIANO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Claudie TERNOY LEGER
Pascale MASOERO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Christelle SEVESSAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jacqueline ROUX
Frédérique DUC	ALLONDAZ	Ayant donné pouvoir à Alain ZOCCOLO
Christian FRISON ROCHE	BEAUFORT	Ayant donné pouvoir à Séverine VIBERT
Christophe RAMBAUD	CREST-VOLAND	Ayant donné pouvoir à Christian EXCOFFON
Pierre LOUBET	GILLY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Sylvie RUFFIER DES AIMES
François GAUDIN	GRESY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Christian RAUCAZ
Lina BLANC	GRIGNON	Ayant donné pouvoir à François RIEU
Jean-Claude SIBUET-BECQUET	MONTAILLEUR	Ayant donné pouvoir à Yann MANDRET
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Nathalie MONVIGNIER MONNET	UGINE	Ayant donné pouvoir à Françoise VIGUET CARRIN

Le Conseil Communautaire a choisi **Simon OUVRIER BUFFET** comme Secrétaire de séance.

Objet : Ressources Humaines – Accord transactionnel avec un ancien agent du service Eau et Assainissement

Rapporteur : M. le Président

Vu le Code civil, notamment ses articles 2044 à 2052,
Vu la circulaire du 6 avril 2011 relative au développement du recours à la transaction pour régler amiablement les conflits,

D'un commun accord entre l'agent et la collectivité, le départ de la Responsable Assainissement a été validé en date du 8 avril 2024.

Dans ce contexte, les parties ont décidé de recourir à la voie amiable pour mettre un terme définitif à la collaboration, solution qui apparaît comme la meilleure à tous points de vue.

Des pourparlers ont donc eu lieu entre l'ancien agent du service eau et assainissement, Madame Marjorie LEHN et ses représentants d'un côté et la CA Arlysère et son conseil-avocat de l'autre.

Suite à ces échanges, les points de vue se sont rapprochés. Les parties ont accepté des concessions réciproques et de ce fait, en application des articles 2044 à 2052 du Code Civil, ont entendu mettre un terme au litige à naître entre elles en concluant un protocole transactionnel qui est cours de rédaction.

Ainsi, en contrepartie de la renonciation par l'intéressée à toute action, recours ou instance de quelque nature et sur quelque fondement que ce soit à l'encontre d'Arlysère, cette dernière versera à l'ancien agent du service Eau et Assainissement, Mme Marjorie LEHN, une somme de 2 500 €.

Il est donc proposé au Conseil Communautaire d'approuver le principe d'un protocole transactionnel afin d'éviter tout recours contentieux.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ***approuve le principe d'un protocole transactionnel à intervenir entre la CA Arlysère et l'ancien agent du service eau et assainissement, Mme Marjorie LEHN qui prévoit le versement d'une somme de 2 500 € en contrepartie de sa renonciation à tous recours à l'encontre de la CA Arlysère ;***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer le protocole d'accord transactionnel à venir ainsi que tous documents afférents à cette affaire.***

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

Communauté d'Agglomération Arlysère